

L'homme, la fenna et lo larro

Autor(en): **C.C.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **16 (1878)**

Heft 26 [i.e. 27]

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

don, à Nyon, à Vevey, on trouvait déjà de petits bâtiments destinés à parcourir les lacs. Il y avait quelques manufactures à Lausanne. Payerne était le meilleur marché du pays. Aigle avait obtenu deux foires par année. Destinées à protéger le commerce, les lois avaient ordonné que, si le campagnard tombait malade dans un marché public, il serait soigné et reconduit chez lui aux frais de la commune.

L'agriculture prospérait; les couvents lui avaient donné une grande impulsion. Les champs les mieux cultivés, les terres les plus riches environnaient les monastères. On recueillait d'excellent vin à La Côte et à Lavaux. Déjà les lois défendaient de planter des arbres dans les vignes et de renvoyer un vigneron actif et intelligent.

L'architecture offrait encore des constructions gothiques, sans proportions, sans commodités et sans goût. Cependant la fréquence des incendies avait fixé l'attention; on commençait à employer la pierre. Berne et Genève en avaient donné l'exemple et le pays de Vaud ne tarda point à les imiter. On commençait aussi à paver les rues des villes. Les routes étaient également réparées; on y destinait le produit des péages; mais les ponts étaient encore rares et les voyages longs et dangereux.

Les mœurs s'étaient adoucies, et chaque jour on les voyait se dépouiller de ces usages barbares qui signalaient le gouvernement féodal. Cependant, la guerre offrait encore un caractère féroce. Les divisions intestines qui désolaient souvent l'Evêché de Lausanne, les expéditions du Valais, un peu plus tard, les invasions des Suisses dans le pays de Vaud, étaient toujours accompagnées du pillage et de cruautés.

La noblesse vaudoise avait peu de rapports avec la noblesse allemande, mais elle avait obtenu à la cour de Savoie un crédit distingué. On remarquait à celle du *Comte Verd*, le célèbre Guillaume de Grandson, Louis de Cossonay, trois Montfaucon, les barons de Blonay et d'Aubonne, et un grand nombre de chevaliers vaudois.

Les villes avaient leurs conseils, leurs bannerets, leur code municipal, leur police. Moudon s'enorgueillissait d'être devenu le siège des Etats. Lausanne, sous son *plaiet général*, jouissait d'une liberté sage. Nyon était le centre d'une vaste juridiction et passait, à cause de l'étendue de ses forêts, pour une cité opulente. Cossonay, Grandson, Villeneuve, dévorées par des incendies, avaient obtenu le droit d'*omguelt* pour réédifier leurs murailles et s'étaient déjà formé des revenus publics.

En Europe, les lumières faisaient des progrès sensibles, et cette révolution n'était pas étrangère au pays de Vaud. Les universités se multipliaient: Oxford pour la théologie, Bologne pour le droit, Montpellier pour la médecine, Paris pour tous les arts réunis, avaient de la réputation. Quelques jeunes Vaudois s'étaient déjà rendus dans cette capitale, y avaient perfectionné leurs études et avaient rapporté dans leur patrie des lumières et du goût.

Les sciences et les arts avaient fait plusieurs découvertes importantes. La boussole avait été trouvée et influait déjà sur la géographie et la navigation. On commençait à peindre à l'huile et à graver sur métaux. L'établissement des postes et l'usage des lettres de change datent du même temps. La poudre à canon fut également découverte. Berne venait de faire acheter à Nuremberg ses deux premiers canons. Enfin, vers le milieu du XV^e siècle, l'imprimerie fut imaginée et vint fixer la durée et les progrès des arts. Genève fit ses premiers essais en 1478. On imprimait au prieuré de Rougemont en 1481. Ce fut en 1556 que cet art fut connu à Lausanne.

Cette heureuse position était souvent interrompue dans le pays de Vaud par des calamités publiques. Les petites guerres que se livraient les vassaux, les incendies qui mirent plusieurs villes en cendre, les pestes qui se renouvelaient souvent à cette époque et qui dépeuplèrent Vevey, Nyon et Yverdon, altéraient le bonheur public. A la suite de la grande peste de 1349, on eût pendant longtemps de la peine à se pourvoir de domestiques. La solde des troupes et la main-d'œuvre avaient augmenté d'un tiers par suite de la dépopulation.

L'homme, la fenna et lo larro.

Quand Djan Colin étai valet,
L'étai tant fou dè sa Suzet,
Que furont tsi Pétabosson
Po fére on bet d'accordairon.
Mâ ein après, dein l'ao mènadzo,
Quand bin Colin étai tot sadzo,
La Suzet fasai lo fricot
Mâ sein jamé pipà lo mot.
Ne sé pas porquiert le boudavé.
Cein sé pao que le regrettavé
D'avai mariá cé pourro Djan
Qu'étai on tantinet bedan,
Qu'avai bio la veti dè sia,
Lâi derè: « ma râva, ma mia! »
Allumâ lo fû, l'attusi,
Pliumâ lè truffès, raméssi;
La Suzet étai adé sotta
Et lâi fasai adé la potta,
Kâ jamé ne redéveza
Què po repondre oï ao na.
Lo pourro coo sé lameintavé,
Et sé desai: Se le m'amavé,
Sarai pas dinsè tot d'ao long
Coumeint 'na porta dè preson.
Onna né que fasai né naïre,
Yena dè clliâo nés que font poaire;
Droumessont tsacon dein l'ao lhi
Sein sondzi à sé reveilli.
Et tandi que Colin roncliavé
Et que la Suzet l'imitavé,
On larro monte à pi dè tsau
Lè z'égras que vont pè l'hotô;
Mâ quand vao robâ la pedance,
Fâ on boucan dè la metsana
Ein sé rebatteint perque bas
Avoué dou jambons et on là.
La Suzet qu'out cé tintamarré
Châoté frou ein crieint: âi larrè!
Et va sé fourrà dein lè bré
Dè Djan que droumessai adé.
— Qu'est-te çosse? quoui mè reveille?
Que fâ Colin, vito 'na seille
Lâi a d'ao fû, iô don que l'est?
— « N'est pas d'ao fû, dit la Suzet,
L'est on voleu. Pè la cousena,
On l'out que couré ma toupèna.
Ye grulo que vigné vers no,
Preinds mè, mon bon Djan; âo séco! »
Colin ne savai pas què crairé
Kâ ne s'atteindâi dière à vairé
La Suzet lâi preindrè la man
Et lâi derè: Djan, mon bon Djan!
Assebin, bénessai lo larro,
Et sein sé budzi dè son carro
Po traci avoué on chaton
Lâi bailli 'na distribuchon,
Lâi crié: « Fâ pi à te n'èse
Tè vu pas tsertsi onna niése
Kâ t'ès causa dè mon bounheu,

Vins pi soveint, ami voleu !
 Hommo mariá, qu'ont dâi Pernetts
 Que boudont po cauquiés quartettès,
 Volliâi-vo lè rappédzenâ?...
 Tâtsi dè vo féré robâ. —

C. C. D.

Mon cher Conteur,

Je vous communique la traduction d'un article d'un journal américain, sur l'éducation des jeunes filles. Vous trouverez peut-être avec moi que les sages et utiles conseils qu'il donne aux mères de familles américaines, méritent également d'être méditées dans notre pays.

Mes meilleures amitiés,

E. F.

« Comment devons-nous élever nos jeunes filles ? Telle est la question que se pose le journal américain, et à laquelle il fait les réponses suivantes :

Donnez-leur une instruction convenable ; apprenez-leur à faire un repas appétissant, à laver, à repasser, à raccommoder les bas, à recoudre les boutons et à faire leurs propres vêtements.

Apprenez-leur qu'une bonne cuisine fait de grandes économies sur la pharmacie ; que celui seul économise qui dépense moins qu'il ne reçoit, et que tous ceux qui dépensent au-delà doivent nécessairement s'appauvrir.

Apprenez-leur qu'un vêtement en cotonnade sied mieux qu'une robe de soie quand on a des dettes ; qu'un visage ouvert, accusant la santé, vaut mieux que 50 beautés phthisiques.

Apprenez-leur à porter des souliers bons et solides ; à acheter avantageusement et à vérifier ensuite si le compte est bien juste.

Apprenez-leur à apprécier les beautés de la nature, et, si vous avez assez de fortune, laissez-leur faire un peu de musique, de peinture et autres arts d'agrément, mais n'oubliez jamais que ce ne sont là que des objets accessoires.

Apprenez-leur que des promenades à pied valent mieux que des courses en char et en voiture.

Apprenez-leur à ne point se laisser séduire par ce qui n'a que l'apparence, et que lorsqu'on dit oui ou non, ce oui et ce non soient bien l'expression de ce qu'on pense.

Apprenez-leur que le bonheur dans le mariage ne dépend pas de la fortune du mari, mais uniquement de son caractère.

Lorsque vous leur aurez appris tout cela et qu'elles l'auront compris, vous pourrez, quand le moment sera venu, les voir se marier avec confiance ; elles trouveront alors toutes seules leur chemin. »

A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, Madame ***, habitant Paris, animée d'un esprit très républicain, charge son domestique de commander deux drapeaux, l'un aux couleurs de la France, l'autre aux couleurs de la Suisse, avec l'inscription sur celui-ci : *Un pour tous, tous pour un.*

Le jour de la fête, on apporte les drapeaux à l'hôtel de Madame *** qui les examine et lit avec effroi sur le drapeau suisse : *Un pour douze, douze pour un.*

Hélas ! le domestique avait compris comme ça. Inutile de dire que c'était un Allemand !

Un jeune garçon de Malapalud, assez simple d'esprit et désireux de se marier, hésitait depuis longtemps déjà entre la tante et la nièce, sur lesquelles il portait tour à tour ses vues. Son voisin François, le voyant gémir de cette incertitude, voulut l'engager à prendre enfin une résolution : « Eh bien, décide-toi.... prends la tante ; elle a encore davantage de fortune. »

— Après tout, répondit l'autre, je vais d'abord prendre la nièce et puis quand je serai de l'âge de la tante, je l'épouserai.

— Eh ! monsieur X..., quel plaisir de vous voir après un si long temps !

— Pardon, madame, mais je n'ai pas l'honneur de....

— Comment, vous ne reconnaissez pas madame B... ?

— Oh ! parfaitement ; excusez-moi, je vous prie, chère madame, j'ai tellement vieilli depuis quelques années, que... je ne vous reconnaissais plus.

Opinion d'un facteur sur les femmes :

Une femme mariée est une lettre parvenue à son adresse.

Une demoiselle est une lettre non encore envoyée.

Une vieille fille est une lettre oubliée poste restante.

Deux amis entrent dans les bureaux d'une maison de banque.

Tout à coup, l'un s'arrête devant une porte en examinant la pancarte qui s'y trouve placée.

— Eh bien ! lui demande son ami, que fais-tu là ?

— Regarde, fit simplement l'autre.

Le mot CAISSE s'étalait en grosses lettres.

— Tu ne t'imagines pas, continua-t-il, combien ce simple mot développe le goût des voyages.

L. MONNET.

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et C^{ie}

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELSLE ET F. REGAMEY.